



Le CPAS de Genappe instaure une référence « violences conjugales et intrafamiliales »

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le CPAS de Genappe démarrent deux actions principales à la lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale contenues dans le Programme Stratégique Transversal (PST) du CPAS de Genappe.

En effet, Le service social est régulièrement amené à accompagner des femmes victimes de violences de la part de leur (ex)partenaire. Face à cette situation, le CPAS de Genappe a décidé d'instaurer une référence « violences conjugales et intrafamiliales ». L'objectif est de disposer au sein du Centre d'une assistante sociale spécialisée dans ce domaine. Cela comprend l'accompagnement du conjoint victime, des enfants victimes ou exposés à la violence de l'auteur. Notre agent, Laurence LISON, choisie parmi les assistants sociaux de « 1ère ligne », a entamé et poursuit une formation spécifique pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes. Cette formation (11 journées) prévoit quatre modules : compréhension des mécanismes relationnels des violences conjugales, intervention auprès des auteurs, enfants exposés aux violences conjugales et intrafamiliales et intervention auprès des victimes. L'objectif est d'améliorer l'accueil des bénéficiaires de l'entité, victimes de violences intrafamiliales, par une personne compétente et formée dans ce domaine. Cette approche comprend également la synergie avec « Les Tamaris » ASBL, la commission d'aide juridique du Brabant Wallon et le service d'aide aux victimes de la Police. Celle-ci sera également communiquée aux Partenariats Locaux de Prévention existant sur le territoire.

La deuxième action consiste à prendre position de manière symbolique. La violence à l'égard des femmes ne se limite pas à une culture, une région ou un pays en particulier ni à des groupes spécifiques de femmes au sein d'une société. Les violences faites aux femmes constituent un phénomène universel. La campagne du ruban blanc est l'initiative la plus importante au monde. Elle a pour but de sensibiliser la population. Plus de 180 pays y participent. La campagne vise à susciter une réflexion que chacun pourra entamer seul, avec sa famille, ses collègues ou ses proches. La campagne du ruban blanc a été lancée au Canada en 1991 suite à une tuerie dans une école. C'est une initiative portée par des hommes. Ils ont décidé ensemble de clamer publiquement leur opposition à la violence à l'égard des femmes, notamment en arborant un ruban blanc.

Aujourd'hui, le Ruban Blanc est devenu un symbole international, porté par les hommes et les femmes qui s'engagent à ne jamais commettre de violence envers une femme et à ne jamais cautionner les actes de violence contre des femmes. A cet égard, le CPAS de Genappe participera à la campagne du ruban blanc au sein de son personnel et constituera un point de distribution ce 25 novembre pour tout habitant qui

souhaite arboré le ruban blanc. Le CPAS de Genappe considère la lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale comme une priorité sur le territoire de la commune de Genappe.

Tout renseignement complémentaire au sujet de ce communiqué peut être obtenu auprès de Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, 0473.88.11.90, vincent.girboux@genappe.be